



## Premiers Retours des initiatives décidées en AG le 11 février

L'Assemblée Générale du 11 février, qui a regroupé près de 400 SPP, a pris pour dispositions :

- En premier lieu, de placer les engins en « DE » tous les mardis et jeudis afin de déposer à 11h le cahier revendicatif dans les communes de 1<sup>ier</sup> appel de chaque CIS
- En second temps, que les personnels présents à l'AG se mobilisent au CIS Malus pour se rendre à la manifestation sur Lille le jeudi 20 février

### **Retours :**

- Sur le premier point, « DE », contrairement à ce qui a été préalablement annoncé, l'Unité Syndicale ne tient pas à imposer un planning de passage des communes. Elle trouve qu'il est plus facile et judicieux que reviennent aux grévistes de chaque CIS de prioriser le dépôt du cahier revendicatif auprès des communes de 1<sup>ier</sup> appel selon leur choix. Il appartiendra alors aux dépositaires de prévenir l'Unité syndicale de la commune qui a fait l'objet du dépôt. Ceci permettra de réaliser au fur et à mesure le recensement des élus communaux qui auront été avertis des revendications. Ce recensement doit s'effectuer par le biais de l'adresse mail suivante : [unitesyndicalesdis59@gmail.com](mailto:unitesyndicalesdis59@gmail.com) ou par téléphone aux 06 32 18 00 18 / 06 58 84 00 37
- Pour l'étape 2, concernant la participation à mobilisation du 20 février, force a été de constater que l'initiative, votée pourtant à l'unanimité par les 400 SPP présents à l'AG du 11 février, n'a pas été suivie et que les 400 SPP ont fondu comme neige au soleil en se rendant au CIS Malus au grand maximum à 40 SPP !!! Soyons cohérents !!!

Pour l'heure, nous attendons donc vos retours sur le recensement des dépôts du cahier revendicatif dans les différentes communes de 1<sup>ier</sup> appel de chaque CIS.

Bon courage à tous

**N.B.** : Si les initiatives votées en AG n'étaient pas mises en œuvre, nous serions contraints de refaire une AG afin de voir la suite à donner au mouvement...